



Loisirs

Pokémon pour les nuls

Village

Micro-trottoir : la parole est à vous

Jeunesse

Enigme policière

Architecture

En se promenant
dans notre village...



Editorial

A nous de jouer !

Gletterens aurait pu recevoir également le label « Cité de l'accueil » ! Grâce à son emplacement exceptionnel, à son port et à sa zone touristique, notre village a toujours su accueillir de nouveaux habitants ainsi que les touristes saisonniers. Gérer les parkings et la plage, réparer les œuvres d'art vandalisées, construire de nouvelles infrastructures, défendre notre Poste, les tâches pour que tout notre petit monde fonctionne ne sont pas toujours de tout

repos... Cependant, il fait bon vivre à Gletterens !

Une initiative du comité de la Gazette a permis de synthétiser des propositions d'événements pour notre futur terrain multisports et notre salle polyvalente. Je vous laisse découvrir les différentes suggestions évoquées dans ce numéro. Mais au-delà de ces constructions, c'est un véritable enjeu de village qui se profile au sein de ces infrastructures. Une si belle réalisation mérite d'exister en nous faisant vivre des instants riches en événements.

Saurons-nous participer et organiser des échanges : entre touristes et habitants, entre habitants d'en-bas et habitants d'en-haut, entre les résidents des quartiers éloignés du centre et les résidents des immeubles du Martalet, entre les habitants des villages environnants ? Pour que notre identité s'affirme encore un peu plus, et que notre localité continue de bénéficier d'une très bonne vitrine comme celle parue dans l'Hebdo du 1^{er} septembre 2016, nous aurons la possibilité de nous rassembler autour de différents pro-

jets sportifs et culturels dans ce qui formera une véritable place de village.

Gletterens n'est pas une cité dortoir et ne le deviendra pas. Nous sommes des habitants privilégiés, bénéficiant de toutes les commodités qu'une commune peut offrir et n'oublions pas que le 1^{er} Paléo Festival de Nyon s'est déroulé dans une salle communale...

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous ! ■

John Kumpli

Le saviez-vous ?

La commune de Gletterens participe à raison de CHF 50.- par année et par enfant jusqu'à trois ans à l'achat de couches culottes. Vous pouvez faire votre demande à l'administration communale

Infos utiles

Administration communale
T 026 667 20 67
administration@gletterens.ch
www.gletterens.ch

Horaires de l'administration

Lundi	9h-11h 16h-18h45
Mardi	16h-17h30
Mercredi	14h-16h30
Judi	9h-11h 14h-16h30
Vendredi	9h-11h 14h-16h30

L'administration communale sera fermée le 8 décembre (Immaculée conception) et du 24 décembre au 2 janvier

Horaire de la déchetterie du 1^{er} octobre au 30 avril 2017

Lundi	11h-12h
Mercredi	17h-18h
Samedi	10h-12h

Pour les entreprises
Vendredi 8h-9h

La déchetterie sera fermée du 24 décembre à 12h au mercredi 4 janvier à 17h

Ouverture spéciale le mercredi 28 décembre de 16h à 18h

Impressum :

Equipe de rédaction
gazette@gletterens.ch

Conception et mise en page :
recto verso, Gletterens

Photos :
Benjamin Reusser, Gletterens
recto verso, Gletterens

Impression :
Gasser Media SA, Le Locle

Tirage : 450 exemplaires

Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé.

En bref

Obtention d'un CFC de commerce. L'administration communale est heureuse de nous communiquer que son premier apprenti de commerce a réussi ses examens finaux. Roméo Musco a obtenu son CFC en section bilingue. Sa formation aura duré 3 ans et il a quitté notre commune au 31 juillet de cette année. L'équipe administrative ainsi que le Conseil communal lui souhaitent plein succès pour la suite de sa carrière.



Engagement d'un nouvel apprenti de commerce. La Commune de Gletterens continue son rôle d'entreprise formatrice. Elle a engagé pour pallier au départ de son ancien apprenti, Monsieur Joao Ribeiro Pinheiro qui a commencé sa formation au sein de notre administration le 15 août dernier. Il sera suivi par Mme Laurence Esseiva qui est en charge de la formation de nos apprentis.



Village lacustre. L'anniversaire des 20 ans du Village Lacustre ainsi que l'inauguration de la maison du bronze ont eu lieu le mercredi 7 septembre dans l'enceinte du village lacustre. Les représen-

tants des autorités politiques et économiques ont accompagné le conseil de fondation et le conseil communal, lors de cet événement. L'agrandissement en quelques chiffres :

Budget total: environ CHF 300 000.- dont CHF 40 000.- de la SDD Portalban Tourisme et CHF 30 000.- de la Commune de Gletterens, le reste venant d'organismes publics (Loterie et COREB, communes) et d'entreprises privées.

Aménagements: Nouvelle maison du Bronze, remise en état des maisons existantes, installation d'une structure sanitaire, mise en place de nouveaux hébergements (hutes de chasse du mésolithique).

Pour la saison 2017 de nouvelles activités en relation avec la Maison du Bronze seront proposées.



Croix rouge fribourgeoise. Dans le cadre de leur dixième anniversaire, le service d'aide aux proches offre 3 heures de relèves gratuites aux proches. Un cadeau d'anniversaire qui souhaite donner un peu de répit aux personnes qui s'occupent quotidiennement de leur famille.

Elle propose également dès le mois de janvier 2017 toute une palette de cours pour les proches aidants et les bénévoles afin de répondre aux mieux aux besoins des personnes dont ils s'occupent.

Appartements protégés « Le trèfle à quatre ». Ce projet inter-

communal, réunissant les communes de St-Aubin, Delley-Portalban, Vallon et Gletterens, arrive à terme. Cet immeuble situé sur la commune de St-Aubin ouvrira le 1^{er} novembre 2016. 14 appartements adaptés aux personnes à mobilité restreinte seront mis à disposition en priorité des personnes résidant dans les communes partenaires de ce projet. Une commission d'évaluation, pilotée par le BRIO (bureau régional d'informations et d'orientations) se chargera de l'évaluation des demandes.

Renseignements pour la commune de Gletterens. Madame Crescence Ansermet Conseillère communale en charge de la santé et du social (crescence.ansermet@gletterens.ch, 079 447 52 35).

Assemblée communale. L'assemblée communale des budgets est annoncée pour le 13 décembre 2016 à 20h00 à la salle de paroisse. Une publication dans la feuille d'avis officielle du canton et une distribution par tous ménages vous informeront sur l'ordre du jour de cette assemblée.

Civisme et civilités. L'administration communale et son édilité ont malheureusement constaté un gros manque de civilité de la part de certaines personnes. En effet, depuis plusieurs mois, ces dernières considèrent les forêts avoisinantes comme des décharges publiques en y entreposant des déchets de jardin (déchets de gazon et de taille de haies ainsi que des déchets de chantier).

L'administration rappelle que: Notre déchetterie est l'endroit idéal pour amener ce genre de produits dont le dépôt est par ailleurs gratuit.

Toute personne prise sur le fait est passible d'une amende allant de CHF 50.- à CHF 1000.-.

Nous pouvons également dénoncer les infractions aux services de la faune et de la flore qui eux-mêmes peuvent dénoncer les contrevenants à la Préfecture.

AISDPG: Agrandissement du complexe scolaire. Le timing de la construction de ces nouvelles infrastructures scolaires, culturelles et sportives est tenu. La fin du gros œuvre est prévue pour le courant du mois d'octobre et le



bâtiment devrait être hors d'eau pour la fin octobre. La remise de l'ouvrage aux communes de l'Association est prévue pour le courant du mois de mai 2017.

Les élèves de notre cercle scolaire rentreront dans ces nouveaux locaux lors de la rentrée 2017-2018. L'inauguration de ce complexe aura lieu au début du mois de septembre.

Le terrain multisports sera opérationnel dans les mêmes délais que la salle polyvalente et les nouvelles salles de classe.

Terrain multisports. Le nouvel aménagement de l'actuel terrain de football sis au chemin du Devin a commencé fin octobre. Ce dernier comprendra un terrain de football avec une surface en synthétique, un terrain de basketball et volleyball ainsi que deux pistes d'athlétisme.

Ces installations seront à disposition des sociétés locales des communes du cercle scolaire dès l'été 2017.

L'AES arrive à saturation. 7 enfants inscrits lors de l'ouverture de l'AES en février 2012, 50 enfants inscrits pour la rentrée 2016-2017. Ces chiffres donnent un peu le vertige et confirment la nécessité d'une infrastructure parascolaire pour les communes de notre cercle scolaire.

Le personnel et les enfants sont donc impatients de pouvoir entrer dans les nouveaux locaux qui seront mis à disposition lors de la

rentrée 2017-2018 dans le nouveau centre scolaire.

Sortie des Aînés 2016. Comme le veut la coutume, la sortie annuelle des aînés a eu lieu le 27 septembre dernier. Elle aura permis à une cinquantaine de personnes de prendre une agape au Château de Gruyères et de visiter l'alimentarium de Vevey.

Le tout sous un soleil radieux et avec la bonne humeur qui accompagne ces sorties.

Pro Senectute Fribourg. Via la consultation sociale, il est possible d'obtenir des renseignements sur les prestataires de services ainsi que les prestations permettant le maintien à domicile tels que :

- Les aides et soins à domicile (soins infirmiers et aide familiale par district)
- Le service de nettoyage à fond de Pro Senectute (complémentaire à l'aide familiale)
- Le téléalarme (Croix-Rouge, Sécutel, Swisscom)
- Service des moyens auxiliaires Pro Senectute
- Transports PassePartout et Croix-Rouge

Contact : Passage du Cardinal 18, Case Postale 169, 1705 Fribourg, Tél. 026 347 12 40, info@fr.pro-senectute.ch

Une boîte à livres « Troclivres » va être installée près du pilier public et sera opérationnelle dès novembre 2016. Vous avez lu un livre intéressant, vous pouvez le déposer ensuite dans la boîte Troclivres et en choisir un à emporter en échange. Et reve-



nir... ainsi de suite. Le but de cette boîte est de partager et échanger avec d'autres habitants vos émotions de lecture.

Coup de balai. Le samedi 25 mars nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour participer à une journée « coup de balai » afin de nettoyer notre village. Les instructions, l'équipement ainsi que les équipes seront donnés sur place.

Sortie à vélo. Le 7 mai 2017 la commission du développement durable organise sa deuxième sortie à vélo. L'occasion pour les participants de pouvoir tester et utiliser des vélos électriques et différents moyens de mobilité douce.

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

13^e Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ?	Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg
Où ?	Visites à domicile ou à la Salle du Conseil général d'Estavayer-le-Lac
Quand ?	Du 30 janvier 2017 au 02 avril 2017
Frais ?	CHF 60.- pour 1 déclaration à 1 heure + CHF 20.- pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, Case postale 169, 1705 Fribourg, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8h-11h30 / 13h-17h



Pokémon pour les nuls

Loisirs par Karim Hamdani

Lors de sa conférence de presse du lundi 29 août 2016, Najat Valaud-Belkacem, ministre française de l'éducation, a déclaré qu'elle désirait règlementer la présence des Pokémon dans les établissements scolaires.

De quoi s'agit-il ? Quelle est l'histoire de ce jeu ? Comment est-il joué par nos enfants ? Quel impact a-t-il à l'école et à l'AES de Gletterens ?

Voici un petit historique du jeu et quelques conseils de jeu.

Un univers pour plusieurs jeux

En 1995 sort le premier jeu Pokémon. C'est un jeu vidéo japonais. Le chiffre des ventes est astronomique. C'est un des jeux vidéos le plus vendu.

Le jeu est immédiatement suivi d'une série de mangas (bandes dessinées japonaises).

La série de dessins animés, quant à elle, commencée en 1997, en est à sa 19^e saison. A côté de cela il y a une série

parallèle, des téléfilms et des longs métrages qui explorent l'univers Pokémon. En France, en 2000, lors de la sortie d'un des films, il y a eu plus de 2 000 000 d'entrées.

En 1996 sort le premier jeu de cartes à jouer et à collectionner (JJC). Un JJC consiste à acheter au hasard des cartes dans des pochettes opaques afin de se constituer un « deck » de jeu pour pouvoir affronter d'autres joueurs. Il y a une dizaine de séries différentes, chacune introduisant souvent de nouvelles règles. Ces séries étant composées de nombreuses extensions, cela représente au total 70 extensions... c'est à dire des milliers de cartes à collectionner. Il existe aussi un jeu de figurines à collectionner.

En 2016, nous avons droit à Pokémon Go. C'est à présent avec un smartphone que l'on devient dresseur et que l'on chasse ses Pokémon en réalité augmentée. En clair, vous mar-

Définition

Pokémon, diminutif de Pocket Monster, autrement dit « monstre de poche ». C'est devenu un nom d'espèce fictionnel et, en français, il ne prend pas de « s » au pluriel. On dénombre aujourd'hui 721 espèces de Pokémon. La septième génération de Pokémon devrait sortir en novembre de cette année.

Thème du jeu

Chaque joueuse ou joueur de Pokémon incarne un dresseur de monstres. Il parcourt la campagne afin de trouver de nouvelles créatures pour les capturer. Il rencontre ensuite d'autres dresseurs pour faire des échanges de monstres ou d'objets, mais principalement pour faire combattre ses Pokémon contre d'autres, dans une arène.

chez dans la rue en observant le paysage autour de vous sur l'écran de votre smartphone et des éléments du jeu apparaissent dans les décors bien réels. Vous devez ensuite les attraper, puis vous pouvez les utiliser pour faire des échanges et affronter d'autres Pokémon. Par ailleurs, l'applica-

tion génère automatiquement des PokéStop. Ce sont des endroits où vous pouvez trouver des objets (dont des œufs de Pokémon) et gagner de l'expérience. Un PokéStop est rechargé toutes les 5 minutes. Vous pouvez donc vous rendre toutes les 5 minutes au même endroit et y gagner à chaque

fois quelque chose. Le bâtiment scolaire de Gletterens et le CO de Domdidier possèdent chacun un PokéStop... tout comme la tour Eiffel!

Le JCC à l'école

Aujourd'hui, dans notre cercle scolaire et à l'AES, c'est surtout le jeu de cartes qui est présent. Voyons de plus près de quoi il s'agit.

Tout d'abord arrêtons-nous sur le vocabulaire utilisé. Il s'agit de monstres qui combattent dans une arène. Si ces termes peuvent faire penser à de sanglants combats de gladiateurs et à d'affreuses boucheries mortelles, un rapide coup d'œil sur les illustrations des cartes nous fera vite comprendre que ces « monstres » n'ont rien de bien monstrueux. Ils font plutôt penser à de jolies peluches. C'est ce côté « mignon » qui attire les enfants, dès leur plus jeune âge. Quant au combat, il n'y a jamais de morts. Les Pokémon se fatiguent quand ils perdent et peuvent se soigner. Nous sommes en fait plus près du match de tennis que du combat de catch.

Par ailleurs le jeu n'est pas facile. Au mieux c'est à partir de 9 ou 10 ans qu'on peut commencer à jouer. Or de nombreux enfants d'école enfantine viennent déjà à l'école avec leur « deck » (paquet) de cartes. C'est là qu'il faut être attentif. Toutes les cartes ne se valent pas. Il y en a des plus puissantes et de plus rares que d'autres. Chacune a même une valeur marchande qui lui est propre. Il est possible, alors, qu'un joueur confirmé de 12 ans échange une jolie carte qui ne vaut rien contre une carte qui vaut 50 ou 100 francs, avec un enfant de 6 ans qui ne sait pas jouer. Il y a même des enfants qui fabriquent de fausses cartes en faisant des photocopies couleurs. Enfin, dans le cercle on trouve des cartes de toutes les langues et j'ai vu des enfants qui ne savent pas lire se retrouver avec un deck composé de cartes en français, en anglais,

en allemand, en italien, en espagnol et... en japonais. Certains enfants ont entre leurs mains une véritable fortune, qui fait parfois des jaloux, et les enseignants doivent de temps en temps régler des problèmes de vols de cartes. C'est dans ce contexte qu'on se dit parfois qu'il faut interdire les cartes à l'école.

Toutefois, un joueur de JCC Pokémon doit savoir lire, compter, calculer et le plus important c'est d'utiliser la notion de probabilité, afin de construire son deck. Il y a aussi des associations qui sont mises en avant, puisqu'un Pokémon peut évoluer en différentes formes successives. Enfin, les Pokémon sont classés selon 11 familles différentes, chacune représentant une forme d'énergie spécifique et une grande partie de la stratégie consiste à trouver la bonne combinaison de ces familles dans son deck. Et bien-sûr, il faut maîtriser plusieurs langues.

Evidemment, pour développer toutes ces compétences, il vaut mieux qu'un enfant soit aidé d'un aîné, voire d'un adulte. On pourrait alors décider de créer un club Pokémon, lieu où les plus expérimentés pourraient former les plus jeunes. Des compétitions de très haut niveau ont d'ailleurs lieu partout dans le monde.

JCC, guide pour les parents ou pour le néophyte

Votre enfant trouve les cartes jolies, vous avez envie de lui faire plaisir, vous aimeriez lui expliquer le jeu, mais en lisant les règles vous n'avez rien compris... voici quelques conseils :

Pour chaque génération de Pokémon sont publiés des paquets de cartes particuliers.

1. Afin de bien commencer achetez un kit du dresseur. La génération actuelle est la génération XY et la prochaine sera la génération Soleil et Lune. Un kit du dresseur permet à

2 joueurs de s'affronter immédiatement. Chaque mini-deck (30 cartes) est préfabriqué et les cartes déjà mises dans un certain ordre. Le kit est accompagné d'une notice qui introduit les règles au fur et à mesure que vous jouez une carte. C'est très visuel.

2. Une fois les règles de base comprises, choisissez un « starter » ou « deck à thème ». Il s'agit d'un deck de 60 cartes, prêt à l'emploi, dont la liste des cartes est connue. Pour la génération XY il en existe 23 différents.
3. Enfin, tournez-vous vers les « booster ». Il s'agit de 10 cartes, dont au moins une rare. L'illustration du booster peut varier, mais n'a aucun lien avec le contenu, qui est totalement aléatoire. C'est de cette manière qu'on peut personnaliser son jeu et le rendre plus puissant... mais cela ouvre la

porte à des dépenses sans limites !

4. Intéressez-vous aux échanges que fait votre enfant et réfléchissez avec lui quant à ses besoins. Par exemple, si vous possédez beaucoup d'énergie et de Pokémon bleus, essayez d'en trouver d'autres, plutôt que d'acquiescer un Pokémon rouge ultra-puissant, mais qui ne vous sert à rien.

Conclusion

Et Pokémon Go? Si cela vous intéresse écrivez-nous et on vous en reparlera. Vous risquez de toute façon de beaucoup en entendre parler.

Quoi qu'il en soit n'oubliez jamais que Pokémon est un jeu et que le jeu est un bon moyen de franchir la barrière des générations. Confiez votre enfant de 6 ans à son cousin de 24 ans le temps d'une partie et vous serez étonnés du résultat. Alors bonnes parties et amusez-vous bien. ■



En se promenant dans notre village...

En se promenant dans notre village, on découvre la variété des formes d'architecture. Nous vous présentons trois maisons, par ordre chronologique.

1^{re} maison

ROUTE DU LAC n° 39, ancien manoir Dubey, corps de logis initial lisible sur la façade S-E, avec au rez une entrée voutée et des baies à encadrement, 2^e moitié du XVI^e s. Agrandissement avec entrée à l'étage daté de 1697, baies géminées et comble en bâtière



Jean, fils de Joseph Dubey. A la mort de Jean, vers 1824, le rez devient propriété de l'un des fils, Pierre, tandis que l'étage revient au reste de l'hoirie de Jean Dubey. Le bâtiment reste propriété de la famille Dubey, même si en 1869 il est divisé en trois propriétés distinctes. Il passe aux sœurs Clémence et Constance Baudois en 1921, qui la réunissent en une seule propriété à nouveau.

2^e maison

ROUTE DU LAC n° 37, manoir de Pierre Dubey, daté de 1678 sur le linteau de la fenêtre; transformations en 1907 et en 1987. Quadrilatère étroit (13 m par 7 m), avec caves au



Silvia ou Michel et Violette de grelotter durant l'hiver jusqu'en 1965. Présence aussi d'une grande borne au 2^e où la viande était fumée. On ne parlera pas des rats hantant les toilettes sèches extérieures. Le propriétaire en 1818 était Antoine Dubey, syndic; le manoir passe à son fils Georges en 1854 env.; puis vers 1922 à Constant Dubey, fils de Georges. Vers 1958, il est vendu à ou hérité par Roger Dubey, fils de Louis.

3^e maison

Une des dernières villas réalisées se trouve dans le quartier du Robin. Achevée en 2015, elle attire l'attention par son originalité et sa simplicité.

La maison se situe en bordure du quartier; la vue englobe les champs et la forêt et même le lac. L'idée géniale de l'architecte est mise en évidence par l'imbrication de 5 éléments architecturaux identiques dans une forme de maison très simple et aussi par sa façade noire. C'est à se demander si l'architecte croquait un Toblerone quand l'étincelle du génie lui est tombée dessus. Mais bien sûr, en matière de goût, tout se discute.

En dépit de son apparence particulière, la maison s'intègre bien dans le quartier et reste discrète malgré sa dynamique. Les propriétaires, Marco et Céline, disposent à l'intérieur d'une surface généreuse et confortable sur un étage. Le bois et le design moderne de l'aménagement intérieur sont de très bon goût et mettent le visiteur à l'aise.

Conclusion

De belles, intéressantes et particulières demeures fleurissent à Gletterens. Par exemple La Châtelaine! Et la vôtre: pourrait-elle figurer dans un prochain article?

Nous remercions le service de recensement des bâtiments historiques pour les informations qu'il nous a transmises. ■

à berceau; porte d'entrée à panneaux Régence datée de 1729; rural accolé à faîte transversal mentionné en 1746. Le bâtiment appartient en 1740 à Jacques Dubey, lieutenant, puis au curial Joseph Dubey. Dès 1818, la propriété est divisée en deux numéros: d'une part le logement du rez, la moitié de la grange ainsi que de l'écurie à l'est, et d'autre part le logement de l'étage et au-dessus de même que la moitié de la grange et de l'écurie à l'ouest. En 1818 le propriétaire de l'ensemble est

rez (murs de 80 cm à 170 cm), l'isolation ancienne était en mousse, pommes de pin, feuilles mortes, branchettes et coques de noisettes. Deux étages (murs de 60 cm); avec encadrement baroque en pierre jaune, surmonté d'un ange protecteur écrasant à ses pieds un méchant ou un voleur. Il porte les écus aux armes du maître d'ouvrage et de son épouse. Derrière cet ange, est sculptée dans la paroi une coquille (de St Jacques, apparemment). Il y avait trois âtres au 1^{er} étage qui n'ont pas empêché Annie,





Groupement des dames de Delley-Portalban-Gletterens

Sociétés locales

Melody Vey, présidente de la société du groupement des dames de Delley-Portalban-Gletterens présente l'organisation

Comité

Présidente : Melody Vez (32 ans) maman de 2 enfants de 4 et 6 ans. Employée de commerce dans une PME.

Caissière : Chantal Mega

Secrétaire : Cynthia Cuany

Organisatrice d'événements : Sylviane Décrevel (50 ans), fleuriste

Organisatrice d'événements :

Christiane Cuenet

Membre : Vanessa Fellay

Qu'est-ce que la société du groupement des dames ?

Notre société est à but non lucratif et organise dans un esprit convivial des activités et des sorties (pique-nique, cours de cuisine, cours de bricolage, etc.), uniquement pour les dames de Delley-Portalban-Gletterens. Les mots d'ordre sont : amitiés, plaisirs, rencontres et découvertes.

Depuis combien de temps la société existe-t-elle ?

La société a été créée en 1979.

Quelle est la raison historique de la mise sur pied de ce groupement ?

La fondation de cette société à été créée par le curé ST. A l'époque, les dames n'avaient

pas forcément le permis de conduire et n'avaient pas non plus la possibilité de sortir pour se distraire. Au début, les sorties étaient organisées plutôt en semaine, mais actuellement, comme les femmes ont davantage d'activités professionnelles, les rencontres se font dorénavant le week-end.

Est-ce que ce type de société existe dans les autres cantons ou est-ce une initiative locale ?

A ma connaissance, ce sont plutôt des sociétés locales qui ne font partie d'aucune association cantonale ou autre fédération.

Quelles sont les sources de financement ?

Nous percevons des cotisations des membres et recevons régulièrement des dons. Nous récoltons également de l'argent, de manière bénévole, tout au long de l'année.

Comment y adhère-t-on et quelles en sont les conditions ?

Pour adhérer à notre société, il faut être âgée de 18 ans révolus et être une femme ! Il faut également habiter l'un des trois villages (Delley-Portalban-Gletterens) et s'acquitter de la cotisation annuelle.

Quelle est le montant des cotisations ?

Les membres s'acquittent d'une cotisation d'un montant de CHF 30.- par année.

Quelles sont vos activités principales ?

Cela varie d'année en année et nous essayons de nous adapter le mieux possible aux envies de nos membres discutées à l'assemblée générale. Nous nous rencontrons quand même chaque année autour d'un repas et essayons d'organiser une grande sortie de 1 ou 2 jours. Cette année, nous avons choisi de nous rendre au marché de Noël de Fribourg en Brigsau et cela se déroulera le 26 novembre.

Y a-t-il des activités en lien avec la population ?

Nous organisons le loto annuel des aînés des trois villages, nous mettons sur pied également la fête du Saint-Nicolas et nous octroyons divers dons.

Combien y a-t-il de membres adhérents ?

Ces dix dernières années ont vu notre nombre de membres stabilisé aux alentours d'une centaine de femmes. La majorité des membres nous soutiennent par les cotisations, mais on compte une quarantaine de dames habituellement actives.

A qui cette société est-elle ouverte ?

Les femmes uniquement peuvent s'inscrire à la société

Y a-t-il une démarche politique ou citoyenne à la base de cette société ?

La volonté de ce groupement a toujours été de proposer des distractions et de faire de riches rencontres. Il n'y a aucune démarche politique dans notre société.

Quels sont les coordonnées de contact ?

Vous pouvez nous joindre par les coordonnées du site internet de la commune de Delley-portalban (<http://www.delley-portalban.ch/dames.htm>). Nous avons également une page FACEBOOK « Groupements des Dames de Delley-Portalban-Gletterens » (uniquement pour les membres)

Melody Vez : +41 79 448 72 29, Chantal Mega, Cynthia Cuany, Sylviane Décrevel : +41 79 585 17 34, Christiane Cuenet, Vanessa Fellay

Autres remarques

Pour faire perdurer notre société, nous sommes toujours à la recherche de jeunes femmes. Venez nous aider à revitaliser notre société afin de dynamiser l'avenir avant que cela ne s'essoufle ! On compte sur vous toutes. A bientôt ! ■

Micro-trottoir : la parole est à vous

Pendant une semaine, plusieurs rédacteurs de la Gazette ont interviewé les passants en leur demandant ce qu'ils espéraient voir se développer comme activités culturelles et sportives dans le nouveau centre scolaire intercommunal sis à Gletterens, ainsi que dans la salle de spectacle et sur le terrain multisports. Si les habitants du village se sont sentis concernés, ils ne sont pas les seuls, puisque de nombreux Broyards ont été apostrophés devant la poste ou autour d'une table à la Croix-Fédérale. Voici le résumé de ces moments d'interview. Vous vous y reconnaîtrez peut-être et si vous avez d'autres idées, n'hésitez à nous écrire.

Les plus anciens d'abord pensent généralement aux plus jeunes : « tout est bienvenu si c'est bien pour la jeunesse », et, en passant, cette dame de 70 ans glisse avec malice « qu'à la page,

il manque une place pour les surfs ». D'autres s'estiment trop vieux pour prendre part à des activités collectives, mais la plupart évoquent des expositions, du théâtre, un concert de jazz, voire de musique et de danse folkloriques. Et « des journées de jeux et rencontres pour le 3^e âge ».

« Pourquoi pas un cinéma a-t-on entendu, mais du cinéma informatif, documentaire, régional, comme par exemple l'adaptation de "Un juif pour l'exemple" de J. Chessex parce qu'à la télévision, sinon, on a tout ». Il a aussi été question de thés dansants pour les 40 ans et plus (sic), de dégustation de chasselas, muscat et autres, de matches aux cartes, de conférences-débats (genre C. Nicolier).

Certains ont les idées claires : « un lieu fixe pour la rencontre de la corporation du camping », « le Conseil communal devrait y organiser des séances d'informations fré-

quentes pour présenter l'avenir de la commune et pour que la population sache ce qu'il se passe et ne soit pas mise devant le fait accompli », « un espace de répétition pour les chorales ». D'autres : « il faut que les sociétés locales puissent bénéficier des infrastructures », « on voit tout en grand, mais a-t-on pensé à créer un petit espace de jeu (panier de basket, etc.) ouvert aux enfants » ou encore « je vous dirai ce qu'on peut y faire lorsque je le verrai terminé ».

Côté sport les idées fusent. Le football est le plus demandeur (foot en salle en hiver, foot-tennis, école de football, etc.), mais aussi : « basketball, uni-hockey, rugby, gymnastique aux agrès, volley indoor et beach-volley, fitness, mur de grimpe même » ; sans oublier « un tournoi de hornuss » et pour couronner le tout « des journées de découverte afin

de présenter tous ces sports ». Ou encore « de la danse et des matches d'improvisation théâtrale » ... c'est aussi une forme de sport !

Enfin, outre les mariages et les enterrements ou les lotos, une mosaïque de propositions vient agrémenter ce florilège : « un comptoir du terroir », « un marché artisanal de Noël », « une fête de la bière », « du tir à la corde », « une discothèque », « des concerts, même à Payerne il n'y a plus de salle de concert ! », « un luna-park » et enfin « une fête annuelle de toute la commune pour... manger ensemble du poisson ».

Pour voir nos vœux se réaliser, un bâtiment ne suffit pas. A nous de nous organiser pour faire vivre ces pierres et s'y rencontrer à l'occasion d'une projection de film, d'un concert, d'un match, d'un festival ou d'une fondue géante. ■

A coffres ouverts

Vendre, donner ou troquer les choses inutilisées qui encombrant nos maisons est un système économique tendance, même s'il est encore marginal.

Les organisateurs de cette brocante ont été surpris par le succès de dimanche 9 octobre 2016. Une proposition d'Agenda 21 reprise par la commission de Développement Durable.

18 exposants ont ouvert le coffre de leur voiture pour présenter avec enthousiasme leurs trésors aux petits et

grands, connaisseurs ou curieux attirés par cet événement. On a donné, vendu, échangé et surtout beaucoup conversé, fait connaissance dans la bonne humeur et on s'est réchauffés dans le local des pompiers où Valérie tenait buvette et servait une soupe de chalet fort appréciée.

Les dieux du ciel ont favorisé cette première rencontre et ont entendu chuchoter que **le dernier dimanche de septembre serait désormais réservé pour la suite**. Dépoussiérons donc nos inutilisés pour le 24.9.2017 et faisons circuler l'information ! Salut ! ■



Des gestes simples qui font du bien au porte-monnaie

Les ménages suisses consomment chaque année 18,3 milliards de kilowatt-heures, soit plus que la production des deux plus grandes centrales nucléaires de notre pays. Cela représente 30 % de la consommation d'énergie helvétique. Quelques habitudes à changer peuvent rapidement vous faire faire des économies importantes, sans troubler votre confort.

Observer

Tout d'abord, il convient de regarder dans quels domaines vous consommez beaucoup (cuisine, salle de bain, audiovisuel, lessive, etc.). C'est là que le potentiel d'économie est le plus grand.

Vous pouvez, pour y voir plus clair, utiliser le check-up énergétique conçu par suisse énergie: www.suisseenergie.ch/check-energie. Si vous êtes pressés, dans la rubrique outil vous pouvez analyser votre consommation en 5 minutes. Ensuite, la commune de Gletterens met gratuitement à

vos disposition des dispositifs qui mesurent la consommation effective de vos appareils électriques. Ils se branchent directement entre la prise et l'appareil que vous voulez mesurer et vous donnent une foule d'informations allant de la consommation au coût en courant électrique. Vous pouvez en réserver un au bureau communal.

Réagir

Ensuite il y a les mesures quotidiennes à prendre. Éteindre les appareils en veille ou mettre un minuteur. Par exemple, pour l'éclairage de Noël (en Leds bien-sûr et pas au-delà de 22 heures) ou pour votre modem (gros consommateur), avec un minuteur vous pouvez programmer une extinction complète les jours et/ou les heures où vous n'en avez pas besoin.

D'autre part, un degré de température en moins dans un local représente une économie de 6 % des frais de chauffage. Chaque pièce peut avoir

une température différente. S'il y a des pièces très froides (chambre avec fenêtre ouverte la nuit, cave, etc.) on peut leur mettre une porte plus efficace thermiquement et/ou ajouter un seuil qui ne laisse pas passer l'air. En cas d'absence, même un week-end, pourquoi ne pas baisser le chauffage dans toute l'habitation? De nombreux systèmes de chauffage ont un programme «vacances» qui vous permet de gérer facilement ce changement.

Pour plus d'idées et de conseils, vous trouverez au bureau communal des brochures «économiser l'énergie au quotidien».

Changer

Enfin, la question du changement ou de l'amélioration de certains appareils se pose. Aujourd'hui il existe une étiquette énergétique pour tout. A commencer par un pommeau de douche de classe d'efficacité A qui peut vous faire économiser 50 % de votre consommation. Mais atten-

tion, la différence d'une lettre à l'autre ou d'un + à l'autre (exemple: A++ et A+++) peut parfois être de plus de 20%. En plus de l'étiquette soyez attentif à la consommation effective. www.suisseenergie.ch/etiquettes-energie

Et si votre fer à repasser tombe en panne, faut-il le changer ou le réparer? La règle générale est qu'un appareil défectueux de plus de douze ans a une consommation trop élevée, il faudrait le remplacer et l'éliminer. Un petit tour sur: www.suisseenergie.ch/repairer peut vous aider dans votre décision.

Chaque geste compte

Vous l'avez sans doute entendu plus d'une fois, mais il est vrai que nombre de mesures insignifiantes peuvent entraîner de grandes économies d'énergie. Chaque effort compte et a son poids dans la balance. Le site pour trouver toutes les réponses concernant les économies d'énergies et les énergies alternatives: www.suisseenergie.ch ■

Petites annonces

Merci aux traductrices

Suite à notre annonce de demande de ressources de traduction dans la Gazette n° 9, nous avons reçu plusieurs propositions spontanées. Le comité de rédaction remercie donc Mesdames Béatrice Thomann, Franziska Dubey et Patrizia Caldini pour leur disponibilité et leur efficacité à la traduction du présent numéro. La Gazette peut à nouveau paraître en français et en allemand.

Recherchons pour le cercle scolaire DPG

Personnes pour effectuer des petites rondes dans le bus scolaire

Il s'agit de faire les trajets de Gletterens-école vers les écoles de Delley et Portalban dans le bus TPF avec les élèves.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez-vous adresser à Mme Ansermet au 079/447.52.35, responsable des Ecoles.

Chauffeurs de minibus afin d'accompagner les élèves lors des sorties de classes

Une formation est demandée pour l'autorisation de conduite de minibus. Possibilité de suivre ces cours par le biais de la commune.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez-vous adresser à Mme Ansermet au 079/447.52.35, responsable des Ecoles.



Rouge et blanc

Le comité a le plaisir de présenter une nouvelle rubrique rédigée par les jeunes. Nous serons très heureux de publier les textes (histoire, reportage, poème, etc.) qui nous seront envoyés.

Pour ce numéro, c'est Amélie Bourquin qui nous fait le plaisir de publier une énigme policière. Amélie aime écrire et se plaît à participer à des ateliers d'écriture. Nous sommes très fiers de vous présenter son texte et nous la remercions chaleureusement pour sa contribution à la Gazette.

Dehors, de lourds flocons glissaient sur les carreaux dans la quiétude du soir. Dedans, de grosses larmes coulaient sur les joues de Julia au milieu d'éclats de voix assourdissants. Dans sa tête comme derrière les vitres, c'était glacial, c'était vide et c'était blanc. Elle tressaillit et pensa au corps gelé qui reposait deux chambres plus loin, au cadavre de celui qui aurait dû lui passer la bague au doigt. Ses yeux bleus ne s'illumineraient plus jamais en la voyant, ses mains ne serreraient plus jamais les siennes. Une seule question transperça le fil de ses pensées glacées: que s'est-il passé?

Agathe, la gouvernante, contemplait la pièce. De ses habituels yeux fouineurs, elle épiait subrepticement ceux qui s'y trouvaient. Les plaintes s'étaient tuées pour laisser place à une torpeur teintée de déni. «Ils sont tous là; pensa-t-elle; tous ceux qui lui étaient chers. Sa fiancée, la belle Julia; Rosie, sa grande amie d'enfance, (difficile de déterminer laquelle des deux jeunes femmes est la plus inconsolable); sa belle-mère Charlotte qui n'a pas d'égal pour horripiler les gens; Catherine, la brebis galeuse, l'inverse de sa sœur Julia; son beau-père George, sobre et réservé comme à son habitude et son humble mère, Karen, tombée dans la folie depuis la mort de son mari. Ah! quel tableau poignant! Tant d'êtres aux esprits divergents réunis dans cette même pièce par

la douleur de la perte et par cette pensée, qui derrière nos visages inconsolables nous anime tous: qui est la personne qui joue si habilement la comédie; qui a bien pu commettre cet acte qui dépasse l'entendement? Car il n'y a pas de doute possible: l'assassin se cache parmi nous.»

« – Il faut que nous reprenions nos esprits et que nous récapitulions les événements.

Ce fut George qui brisa enfin le silence pesant de sa voix grave. Au milieu de toutes ces femmes bouleversées, il avait décidé de prendre la situation en main et les avait fait asseoir autour de la grande table du salon.

– Aujourd'hui même, reprit-il, dans les environs d'une heure, nous étions tous assis autour de cette table, Maxime y compris, pour y partager un repas. Vers deux heures moins le quart, Maxime évoque une soudaine fatigue et va se reposer dans sa chambre. Chacun vaque à ses occupations jusqu'à trois heures et demi. Le crime a, par conséquent, eu lieu dans ce laps de temps et j'aimerais donc connaître quelles ont été les activités de chacun.

– Ah! tu veux nous interroger tour à tour, comme si nous étions de vulgaires assassins? s'insurgea sa femme.

– Non, ce n'est aucunement mon but, et crois-moi, je me passerais bien de le faire. Mais pour y voir plus clair, j'y suis contraint.

– Qui nous dit que c'est quelqu'un de cette maison qui a commis le crime? Cela

ne pourrait-il pas être une personne extérieure qui est entrée à notre insu? proposa timidement Rosie. Julia lui rétorqua méchamment:

– Tu es donc si naïve? Pour accéder à la chambre de Maxime, on est forcé de passer par ce couloir qui passe devant le salon, et puisque j'y étais en train de lire, je l'aurais vu traverser.

– Mais s'il était passé par la cuisine...

– Alors je n'aurais pas pu le manquer, ajouta Catherine.

– Peut-être qu'il est passé devant le salon et que pendant un moment d'inattention...

– Je sais ce que j'ai vu! fulmine la fiancée. Et je sais aussi que je t'ai aperçue, toi, passer dans ce couloir. Qui nous dit que ce n'est pas toi qui a fait le coup?

– Comment peux-tu oser...? Sa voix se brisa en un sanglot. Personne dans la pièce n'ignorait la haine féroce que se vouaient les deux femmes, ni la jalousie, sentiment amer, qui les étreignait toutes les deux et qui, dans un moment comme celui-ci, les divisait encore plus qu'à l'accoutumé. Une fois les jeunes femmes calmées, George demanda à Rosie de raconter précisément ce qui s'était passé. D'une petite voix hésitante, elle exposa alors les faits:

– Je... j'allais voir Maxime pour prendre de ses nouvelles. Lorsque je suis entrée dans sa chambre – il devait alors être trois heures vingt-cinq ou trente – toutes les lumières étaient éteintes. Je l'ai appelé, mais il ne m'a pas répondu, donc j'ai allumé la lampe de chevet. Il était allongé sur son lit. Il avait les yeux hagards, les lèvres bleues et la peau pâle d'un mourant. Je lui ai demandé si ça allait, s'il voulait que j'appelle quelqu'un. Il avait la respiration si faible qu'il n'arrivait pas à aligner ses

mots. J'allais sortir chercher de l'aide quand j'ai trébuché sur l'épais tapis qui couvre le sol et que je suis tombée à la renverse. C'est à ce moment-là que je l'ai entendu murmurer un mot, toujours le même, qu'il répétait à l'infini, comme une mélodie démoniaque qui résonnait dans ma tête.

Quel était ce mot? la brusqua Charlotte, impatiente.

Il répétait «chanterie».

Chanterie? Mais ça n'a aucun sens! s'exclama Julia stupéfaite.

Chanterie... non, ça ne me dit absolument rien... marmonna George.

Il a peut-être été pris d'une soudaine fièvre qui l'a fait délirer. C'est courant chez les mourants, suggéra Catherine.

Catherine avait reçu un enseignement religieux et, contrairement à sa mère, elle était intelligente, brillante même. Elle excellait particulièrement dans la médecine. C'était la seule chose que sa sœur avait à lui envier, car son visage était dépourvu de charme et de grâce, et elle ne possédait pas la douceur de Julia. Catherine éprouvait depuis toujours une rancoeur dévorante à son égard. Elle lui enviait sa beauté, sa réussite, son mari, cette façon qu'elle avait de plaire à tout le monde...

Tout à coup, un cri brisa le silence. Tous se retournèrent vers Karen, abasourdis. Ses yeux étaient écarquillés. Elle était prise de convulsions.

Il savait...

Il savait quoi? lui demanda Rosie en posant sa main sur son épaule dans le but de la calmer.

Il savait... répéta-t-elle simplement, il savait, il savait... Il a toujours su!

Elle avait hurlé cette dernière phrase en se débarrassant de la main de Rosie. La démence se peignait sur son visage ridé et affligé par la vie. Son agitation

était telle qu'on eut besoin de trois personnes pour l'allonger sur le canapé. Et soudain, elle reprit ses esprits comme si elle reprenait son souffle après une longue apnée. Le voile devant ses yeux se dissipa et sa respiration se fit à nouveau régulière. Sa crise disparut comme elle était venue.

Qu'est-ce qu'il savait? questionna Agathe.

Je ne comprend pas.

L'expression de Karen était confuse. Mais l'intransigeante Charlotte insista.

– Eh bien! Vous venez de hurler à nous en percer les tympans et de répéter comme une névrosée « il savait ». Alors, je vous le demande, que vouliez-vous dire?

Je... je ne me souviens absolument de rien, lui avoua-t-elle troublée, en cachant son visage dans ses mains.

Laisse-la donc tranquille! lui dit sa fille; elle a besoin de calme et de repos. Tu n'en tireras rien maintenant.

Elle lui lança un regard mauvais. On laissa donc Karen

sur le canapé et revint autour de la table. Lorsque le silence résonna à nouveau dans la pièce, George reprit la parole. Comment... a-t-il été tué?

Etouffé, avec l'oreiller, j'imagina, déclara Rosie d'une voix blanche, les yeux dans le vague. Il peinait tant à respirer... Je me souviens avoir vu quelques gouttes de sang sur le tissu à côté de lui.

Une tache de sang sur l'oreiller... chuchota Catherine pensive; il s'est peut être mordu la lèvre...

C'est terrible! s'apitoya Julia, troublée à la pensée que la mort avait pénétré dans sa maison et avait frappé de façon irrémédiable. « Excessivement troublée » songea Agathe.

Y a-t-il quelqu'un, mise à part Rosie, qui est entré dans la chambre depuis le meurtre?

Non, personne. La porte est resté fermée, personne n'a osé...

On devra s'occuper de cela plus tard. En attendant, est-ce que quelqu'un ici aurait vu

ou entendu la moindre chose à même de nous aider?

J'ai... entendu quelque chose, dit Agathe, lorsque j'étais à la cuisine qui se trouve juste en-dessous de la chambre de Maxime. Il devait alors être trois heures vingt. Il y a eu des bruits de pas précipités à l'étage.

Des pas précipités?

Oui... des pas de femmes, des talons qui martelaient le parquet.

Chacun, timidement, jeta un coup d'œil sous la table. Trois femmes dans la pièce portaient des chaussures à talons. Julia, Charlotte et Rosie. Un silence gêné s'ensuivit.

Attendez... Vous êtes vraiment en train de penser que c'est moi qui l'ait tué? contesta Charlotte, furieuse.

Dans sa tête, elle déblatèrait: « Comme elle peut être agaçante cette petite fouine! Toujours à fourrer son nez partout et à avoir son mot à dire. Je me demande même si cette accusation n'est tout simplement pas une sournoiserie pour tenter de se mettre hors de cause... »

– Je ne vous accuse pas, cela ne veut peut-être rien dire, s'empressa d'ajouter Agathe. Je me suis peut-être trompée.

Ne vous inquiétez pas, personne n'accuse personne, dit George. Nous essayons juste de démêler cette histoire, alors, Charlotte arrête d'en faire une maladie, c'est déjà assez pénible comme cela.

Etonnamment, sa femme se tut sans discuter. C'était la seule personne de cette pièce qui parvenait à la faire obtempérer un tant soit peu. Il est vrai que lorsque qu'il parlait, il y avait dans son ton de l'assurance et de la fermeté qui avait de l'effet sur chacun. Personne n'aurait osé remettre en question ses dires.

Eh bien, il me semble que nous avons désormais toutes les cartes en main. Il ne manque plus qu'une petite étincelle se produise dans un esprit clairvoyant pour que tous les indices et les preuves s'assemblent et fassent lumière sur la vérité. ■

A votre avis, qui est le meurtrier? administration@gletterens.ch. La réponse dans le prochain numéro!

L'œil du photographe par Benjamin Reusser

